



**Légende**

- Limite communale
- AC1 Édifice classé au titre des Monuments Historiques
- AC1 Édifice inscrit au titre des Monuments Historiques
- A4 Servitude liée aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- EL11 Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération
- I1 Servitude concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression
- I3 Servitude GRT Gaz
- I4 Servitude RTE

**BRUYÈRES-LE-CHÂTEL - Révision du PLU**

**7.1.b Plan des servitudes d'utilité publique**

*Échelle 1 : 10 000ème*

Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé, approuvé par délibération du 31 janvier 2018  
Plan Local d'Urbanisme mis à jour par arrêté n°2018/49 en date du 9 juillet 2018  
Rectifié suite au contrôle de légalité de l'État conformément à la délibération du Conseil municipal n°DCM2018/85 du 6 décembre 2018